

Trumatic S 3002 P

Chauffage à gaz liquéfié avec allumeur piézoélectrique et thermostat

numéro d'identification CE a
été délivré :

N° d'ident. du produit :
CE-0085AP0325

D'autres homologations ont
été demandées pour des
pays extérieurs à la CE.

Dans les autres pays, l'appareil doit être agréé par l'organisme compétent en la matière.

Prescriptions

Toute modification que l'on apporte à l'appareil (y inclus les tuyaux d'évacuation ainsi que la cheminée), ou l'emploi des pièces de rechange et des accessoires fonctionnels qui ne sont pas des pièces originales Truma, ainsi que l'inobservance des instructions de montage et du mode d'emploi a pour conséquence l'expiration de la garantie et l'exonération de la responsabilité. En outre, l'autorisation d'utiliser l'appareil est annulée et entraîne dans de nombreux pays l'annulation de l'autorisation pour tout le véhicule.

La pression de service de l'alimentation en gaz (30 ou 50 mbar) doit correspondre à la pression de service de l'appareil, spécifiée sur la plaque de fabrication (voir fig. A : e).

En Allemagne, les appareils à gaz, l'installation des bouteilles, la configuration des conduites, ainsi que la réception et le contrôle d'étanchéité doivent satisfaire à la fiche de travail DVGW G 607, applicable aux installations à gaz liquéfiés montées dans des véhicules.

Si l'appareil de chauffage est monté dans un véhicule ou commercialisé dans un pays autre que l'Allemagne, il faut toujours observer les règlements techniques et administratifs en vigueur dans le pays où le véhicule est mis en service pour la première fois.

1 Choix de l'emplacement

1. En vue des travaux de maintenance, toujours monter le chauffage et les conduites d'évacuation des gaz brûlés en des endroits bien accessibles, d'où ils pourront être déposés et reposés facilement.

2. En règle générale, le chauffage sera monté dans la

penderie du véhicule (découpe de montage 480 x 480 mm). Pour un parfait fonctionnement du chauffage, il est important que le socle du chauffage et le bord inférieur de la niche soient dans un même plan, pour que le bouton de réglage soit à fleur de la façade.

3. Vérifier d'abord au vu du gabarit de montage si la découpe au sol (205 x 100 mm) pour l'aspiration de l'air de combustion doit s'effectuer à gauche ou à droite sous l'appareil (voir fig. A pour le montage à droite, fig. H pour le montage à gauche). Le tuyau d'aspiration de l'air de combustion ne doit pas s'ouvrir dans une zone éclaboussée par les roues ; le cas échéant, monter une bavette.

Attention : Sous l'appareil, il ne doit pas se trouver de matériaux sensibles à la chaleur (en présence d'une moquette, la découper). Dans le cas de sols en CPV, une altération de couleur suite à l'échauffement du socle du chauffage peut survenir.

4. Les conduites d'évacuation des gaz brûlés et les cheminées doivent être installées de telle sorte qu'une intrusion de gaz brûlés dans l'intérieur du véhicule ne soit pas probable.

5. **Attention :** Pour assurer une répartition rapide et uniforme de l'air chaud et pour limiter la température superficielle de l'appareil, nous recommandons le montage d'un système d'air chaud pulsé Trumavent.

2 Montage du chauffage

1. Fixer le gabarit de plancher dans la découpe de montage avec des punaises ; la flèche doit être orientée exactement sur le bord avant de la découpe (R = montage à droite, L = montage à gauche).

2. Découper l'orifice du plancher et pointer les 5 positions pour les vis de fixation. **Respecter exactement les cotes !**

3. **Bild A: Fig. A :** Placer les demi-cadres (5) dans la découpe du plancher, les pousser vers l'extérieur et les boulonner (si nécessaire, tirer au préalable sur les branches pour les ouvrir légèrement, de sorte à ce que le cadre s'applique élastiquement et soit bien en place).

4. **Fig. B :** Percer le couvercle pré-estampé sur la partie extérieure de la niche pour le passage du conduit d'évacuation des gaz brûlés (R = montage à droite, L = montage à gauche). Si on utilise le tuyau spécial pour raccordement au gaz à l'intérieur (voir paragraphe 5 "Raccordement au gaz"), percer les deux ouvertures.

Si l'on monte un ventilateur pour une installation à air pulsé Trumavent, retirer le couvercle pré-estampé (T).

5. **Fig. C :** Placer la partie extérieure (1) et la partie intérieure (2) de la niche l'une sur l'autre et les fixer avec 5 vis Parker (19). Monter le ventilateur Trumavent avec 3 vis Parker (35) sur la face arrière. Si on ne monte pas de ventilateur, visser néanmoins les 3 vis et les serrer.

6. Boulonner la niche pré-assemblée dans la découpe avec 6 vis (6) engagées obliquement vers l'extérieur.

7. **Fig. A :** Placer le chauffage dans la découpe du plancher. Enficher la sonde du thermostat avec le pare-feu (7) dans la fente (8) et l'enfoncer sous la patte de fixation (9) jusqu'à l'entendre s'enclencher (voir fig. A pour le montage à droite, fig. H pour le montage à gauche).

Attention : La sonde du thermostat (7) doit toujours être montée à l'avant du chauffage (côté intérieur du véhicule). La sonde du thermostat (7) et le tube capillaire (10) ne doivent en aucun cas toucher l'échangeur de chaleur ni la façade du chauffage !

8. **Fig. C :** Pousser le chauffage contre les cornières d'espacement arrière (18) dans la niche.

9. **Fig. A :** Fixer le chauffage aux emplacement précédemment pointés dans les coins et le milieu de la partie avant avec les 5 vis (3). Si nécessaire, renforcer le sol par des poutres.

10. **Fig. A :** Chasser le ressort de masse (30) de la sécurité de transport, de telle sorte qu'il touche la niche (sinon, l'allumage ne fonctionne pas !).

11. **Fig. A :** Enficher la tige de pression avec le ressort à anneau (11) dans la valve de sécurité d'allumage (12).

Fixer le câble d'allumage (38) sur le côté de la tige de

F

Instructions de montage

← Dépliez la page
d'illustrations, SVP!

Le montage et les réparations du chauffage ne doivent être effectués que par un spécialiste. Avant de commencer les travaux, étudier attentivement les instructions.

Utilisation

Ce chauffage a été conçu pour le montage dans des caravanes, des camping-cars et d'autres remorques. D'autres applications sont possibles après consultation de Truma.

Le montage à l'intérieur d'autobus et de véhicules destinés au transport de marchandises dangereuses n'est pas autorisé. Si l'on monte le chauffage dans des véhicules spéciaux, il faut observer les règlements applicables dans chaque cas.

Remarques concernant le montage en R.F.A. : cet appareil de chauffage ne doit pas être monté dans des véhicules motorisés (par ex. camping-cars) destinés à être immatriculés en R.F.A.. Pour les véhicules motorisés, Truma propose les chauffages Trumatic S 3002 K et S 5002 K, resp. Trumatic C ou Trumatic E, agréés par l'office fédéral allemand de la circulation automobile.

Pour les autres pays, le montage de l'appareil de chauffage dans un camping-car est subordonné à des instructions spéciales (voir paragraphe 9).

Homologation

Le Trumatic S 3002 a été examiné et homologué par le DVGW. Pour les pays de la Communauté Européenne, le

pression dans les 3 pattes de fixation (39) de la niche.

3 Cheminée

Le chauffage n'est agrée qu'avec la cheminée de toit. Cette dernière ne doit être installée que verticalement ou inclinée de 15 degrés au maximum !

Fig. D: Placer la cheminée de toit de telle sorte que le tuyau d'évacuation des gaz brûlés (min. 1,5 m, max. 3 m !) puisse être installé directement du chauffage à la cheminée, ascendant sur toute sa longueur. Au bout de 1,5 m de longueur de tuyau, celui-ci doit avoir atteint une hauteur d'au moins 1 m.

1. **Fig. E:** Découper une ouverture de Ø 60 mm en observant une distance latérale de l'axe d'au moins 55 mm aux parois latérales. Si le toit est à double paroi, intercaler une feuille de tôle roulée d'environ 220 mm de longueur et d'1 mm d'épaisseur (20) pour raidir le toit, de telle sorte qu'il ne se déforme pas lors du serrage de la fixation vissée et qu'il reste étanche à la pluie.

2. **Fig. E:** Enfiler la cheminée à travers le toit par en haut et la serrer de l'intérieur avec la bague taraudée (21).

4 Evacuation des gaz brûlés

Pour les Trumatic S 3002 P, n'utiliser que le tuyau d'évacuation Truma AE 3 en acier inoxydable (n° de réf. 30140-00) avec le tuyau d'isolation UR (APP) (n° de réf. 40230-00) car l'appareil n'est contrôlé et agrée qu'avec ces tuyaux.

Longueur du tuyau d'évacuation min. 1,5 m, max. 3 m !

Fig. F: L'utilisation du "Biege-Boy" (n° de réf. 30030-33000) facilite considérablement le cintrage du tuyau en inox ainsi que le montage et la mise en place du joint torique.

1. **Fig. G:** Brancher le tuyau d'évacuation au chauffage:

Glisser la plaque d'étanchéité (22) d'env. 3 cm sur le tuyau d'évacuation (la griffe orientée vers la tubulure d'évacuation du chauffage). Enfiler la bague de pression (25). En élargissant délicatement le joint torique (23), le passer sur le bord de coupe du tuyau

d'évacuation des gaz brûlés et enfoncer le tuyau en butée dans la tubulure. Approcher de la tubulure le joint torique, la bague de pression et la plaque d'étanchéité. Accrocher la plaque d'étanchéité (22) en la tournant et la serrer avec la vis (24).

Attention: Après chaque démontage, il faut monter un joint torique (23) neuf (voir fig. G).

2. Glisser le tuyau d'isolation (41) sur le tuyau d'évacuation (il doit aller de la cheminée à la paroi arrière de la niche, voir fig. E + B).

3. **Fig. B + E:** Installer les tuyaux sur la cloison en évitant les sinuosités. Enfoncer le tuyau d'évacuation des gaz brûlés (40) en butée dans la cheminée et le freiner avec une vis Parker (28).

Attention: Le tuyau d'évacuation des gaz brûlés (40) avec le tuyau d'isolation (41) doit être impérativement monté **ascendant** sur toute sa longueur et être fixé solidement et à demeure par plusieurs colliers (42), faute de quoi il pourrait se former une poche d'eau qui générerait le libre passage des gaz.

5 Raccordement du gaz

Fig. A + H: La conduite d'alimentation en gaz (32) se raccorde à la tubulure (33) de 8 mm de diamètre extérieur.

Attention: Ne pas déformer la tubulure de raccordement sur le chauffage. En serrant le raccord, le maintenir délicatement avec une clé.

Installer les tuyaux de telle sorte que le chauffage puisse être déposé pour les travaux de maintenance.

Avant de les raccorder au chauffage, s'assurer que les conduites sont exemptes d'impuretés, de copeaux et autres.

En option, nous proposons un tuyau spécial pour branchement intérieur du gaz (pour montage à droite n° de réf. 30030-85500, pour montage à gauche n° de réf. 30030-85600), que l'on visse à la tubulure de raccordement du gaz (33) à l'aide d'un raccord coudé (n° de réf. 10170-00).

En R.F.A., l'installation à gaz doit satisfaire à la fiche de travail DVGW G 607.

6 Façade du chauffage

1. **Fig. H:** introduire la douille du bouton de réglage (26) et l'allumeur piézo (27) dans les évidements de la façade (observer le sens de montage, à gauche ou à droite !) Enfiler le câble de masse (34) sur l'allumeur piézo (27) et sur le contact de masse (37) de la façade.

2. Enfoncer les couvercles (50) ou la pièce de commande intégrée (51) pour le ventilateur Trumavent TEB dans les évidements.

3. Enfoncer la plaque signalétique (52) dans l'évidement de la fenêtre (observer le sens de montage, à gauche ou à droite !).

4. Si la pièce de commande (51) est intégrée, brancher le câble de liaison (53) du ventilateur Trumavent TEB sur la pièce de commande. Plier sur la niche la patte (54) vers l'arrière et passer le câble de liaison (53).

Glisser la fiche plate du câble d'allumage (38) sur le branchement (36) de l'allumeur piézo (27)

5. Accrocher la façade en bas de la niche. Introduire la tige de pression (11) dans la douille du bouton de réglage (26) et faire s'encliqueter la façade à la partie supérieure. Emmancher le bouton (55) sur la tige de pression (11) de telle sorte que la flèche pointe sur la position "0".

7 Contrôle du fonctionnement

Après le montage, contrôler l'étanchéité de la conduite d'alimentation en gaz d'après la méthode de la perte de pression. Ensuite, soumettre l'appareil à un contrôle du fonctionnement

8 Plaque d'avertissement

L'équipementier ou le détenteur du véhicule est tenu d'apposer la plaque autocollante jaune jointe à l'appareil et portant les avertissements en un endroit bien visible de chaque utilisateur (par ex. sur la porte de la penderie). Le cas échéant, réclamer la plaque auprès de Truma.

9 Montage dans les camping-cars

Attention: Ce chauffage ne doit pas être monté dans des camping-cars destinés à être immatriculés en Allemagne.

1. Pour le fonctionnement du chauffage, en particulier **pendant la marche**, le chapeau de cheminée T3 (n° de réf. 30700-03), qui doit être libre dans le courant d'air, est impératif. Le cas échéant, il faut monter en plus une rallonge de cheminée AKV (n° de réf. 30010-20800).

Les constructeurs de camping-cars sont priés de déterminer par des essais sur route, et en accord avec le service après-vente Truma, la combinaison optimale de chapeau de cheminée et - éventuellement - de rallonge pour les différentes versions de leurs véhicules. Selon le modèle de véhicule et la topographie du toit, il peut être nécessaire de monter dans certains cas l'un des chapeaux T1 (n° de réf. 30700-01) ou T2 (n° de réf. 30700-02).

Des accessoires montés sur le toit, de même que des bagages fixés au voisinage de la cheminée, gênent le fonctionnement du chauffage, en particulier pendant la marche. Il peut se produire des retours de flamme, causant des dommages à l'appareil de chauffage et au véhicule. Dans ces cas, il faut prévoir des rallonges supplémentaires, de telle sorte que le chapeau de la cheminée dépasse de ces objets d'au moins 10 cm. L'inobservation de ces instructions invalide tout recours en garantie pour dommages consécutifs, à l'appareil de chauffage comme au véhicule.

2. Si on procède à un **traitement de dessous de caisse** du véhicule, il faut recouvrir toutes les pièces du chauffage situées sous le plancher, pour éviter que les gouttelettes du matériau protecteur ne causent des anomalies de fonctionnement de l'appareil de chauffage. Les travaux terminés, découvrir les pièces à nouveau.

3. Si, lors du montage, on perce des **orifices d'aspiration d'air frais**, ces derniers doivent être disposés de telle sorte qu'une intrusion d'air pollué (gaz d'échappement, vapeurs d'essence ou d'huile)

D

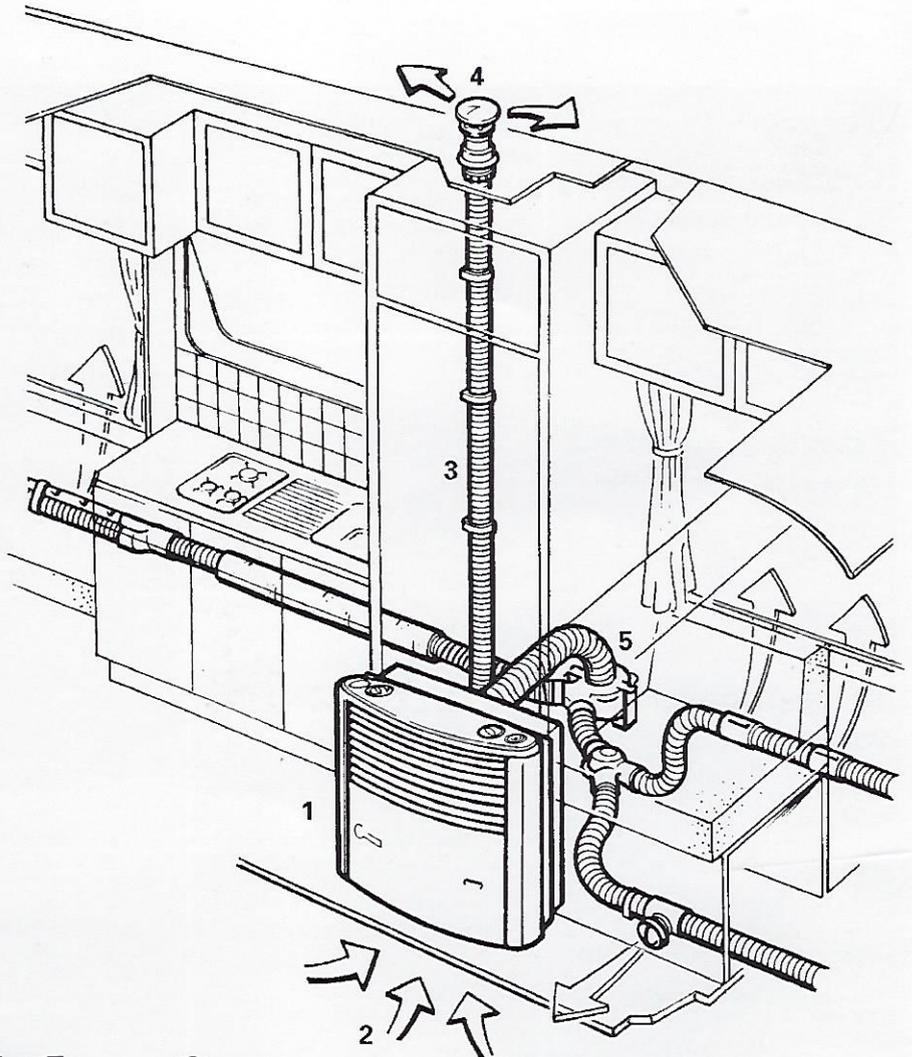
Einbaubeispiel

- 1 Flüssiggasheizung
Trumatic S 3002 P
- 2 Verbrennungsluft-
Zuführung
- 3 Abgasrohr mit Überrohr
- 4 Abgaskamin
- 5 Trumavent-Gebläse
und komfortpaket mit
Airmix (für Warmluft-
verteilung - auf Wunsch)

GB

Installation example

- 1 Liquid gas heater
Trumatic S 3002 P
- 2 Combustion air supply
- 3 Exhaust duct with
insulating duct
- 4 Exhaust cowl
- 5 Trumavent fan and
comfort kit with Airmix
(for warm air distribu-
tion optional)



F

Exemple de montage

- 1 Chauffage à gaz liquéfié
trumatic S 3002 P
- 2 Aspiration de l'air de
combustion
- 3 Tuyau d'évacuation des
gaz brûlés avec tuyau
d'isolation
- 4 Cheminée
- 5 Ventilateur Trumavent
et kit „confort“ avec
Airmix (en option pour
distribution de l'air chaud)

I

Esempio di montaggio

- 1 Stufa a gas liquido
Trumatic S 3002 P
- 2 Passaggio aria
Combustione
- 3 Tubo gas di scarico con
tubo protettivo
- 4 Camino per gas di scarico
- 5 Ventilatore Trumavent e
pacchetto confort con
Airmix (su richiesta -
impianti per distribuzione
aria calda)

NL

Inbouwvoorbeeld

- 1 Vloeibaar-gaskachel
Trumatic S 3002 P
- 2 Toevoer van
verbrandingslucht
- 3 Rookgasafvoer-
schoorsteen
- 4 Abgaskamin
- 5 Trumavent-ventilator en
comfortpakket met
Airmix (voor verdeling
van warme lucht - als
extra verkrijgbaar)

DK

Monteringseksempel

- 1 Gasovn til flydende gas
Trumatic S 3002 P
- 2 Forbrændingslufts-
tilførsel
- 3 Aftræksrør med overrør
- 4 Skorsten
- 5 Trumavent-blæser og
komfortpakke med Airmix
(til varmluftfordeling -
efter ønske)

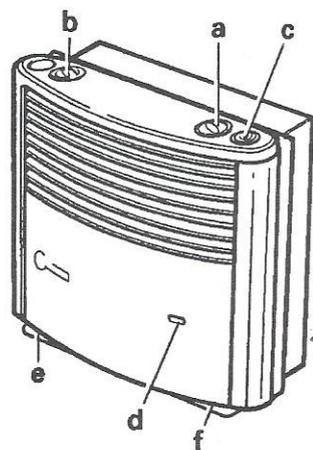
Trumatic S 3002 P Chauffage à gaz li- quéfié avec allumeur piézoélectrique et thermostat

F

Mode d'emploi

Avant la mise en service, observer impérativement le mode d'emploi et les instructions d'emploi importantes. Le détenteur du véhicule doit veiller à ce que l'utilisation de l'appareil puisse s'effectuer convenablement.

L'autocollant jaune portant les remarques d'avertissement doit être disposé dans le véhicule par l'équipementier ou par le détenteur en un endroit bien visible de chaque utilisateur (par ex. à l'intérieur de la porte de la penderie). Si nécessaire, réclamer l'autocollant auprès de Truma.



- a = Bouton de réglage
- b = Pièce de commande intégrée pour ventilateur Trumavent TEB
- c = Allumeur piézoélectrique
- d = Fenêtre d'observation de la flamme
- e = Plaque de fabrication (retirer la façade)
- f = Sonde du thermostat

En cas de montage à gauche, les pièces sont disposées de l'autre côté.

Mise en service

1. Ouvrir le robinet de la bouteille de gaz et ouvrir le

robinet à fermeture rapide dans la conduite d'alimentation en gaz.

2. Tourner le bouton de réglage en position de thermostat 1-10 et l'enfoncer en butée. Ce faisant, actionner l'allumeur piézo plusieurs fois et à courts intervalles, jusqu'à ce que la flamme brûle.

3. Maintenir le bouton de réglage enfoncé (jusqu'à 10 s), pour que la sécurité d'allumage réagisse.

4. Observer encore la flamme pendant 10 secondes par la fenêtre d'observation, pour vérifier qu'elle ne s'éteint pas pour cause d'air dans la conduite (dû à ce que le robinet était fermé ou suite à un changement de bouteille).

Attention: Ne jamais retenter un allumage dans les 2 minutes qui suivent, sinon risque de déflagration ! Cela est également valable si un chauffage s'éteint en service et doit être rallumé.

5. Pour assurer une distribution rapide et uniforme de l'air chaud et un abaissement de la température de surface de l'appareil de chauffage, nous recommandons de faire fonctionner le chauffage avec un système d'air chaud pulsé Trumavent.

6. Si l'on utilise le chauffage dans un camping-car pendant la marche, un chapeau de cheminée en T est indispensable. Observer les "Instructions pour les camping-cars" !

Thermostat

Régler la température ambiante désirée sur le bouton de réglage (chiffres 1 à 10). Pour une température moyenne de l'intérieur du véhicule de 22°C, nous recommandons une position entre 3 et 5 sans et entre 4 et 8 avec un système d'air chaud pulsé Trumavent.

Arrêt

Tourner le bouton de réglage à 0. En cas d'arrêt prolongé, fermer le robinet à fermeture rapide dans la conduite d'alimentation en gaz et le robinet de la bouteille.

Instructions d'emploi importantes

1. Si la conduite d'alimentation en gaz est remplie d'air, il peut être nécessaire d'attendre jusqu'à une minute, avant que le gaz accède effectivement au brûleur. Pendant ce temps, il faut maintenir le bouton de réglage enfoncé et actionner l'allumeur piézo de façon répétée jusqu'à allumage de la flamme.

2. Le réglage exact du thermostat se détermine dans chaque cas d'après les besoins en chaleur et compte tenu du genre de véhicule.

La sonde du thermostat se trouve sous le chauffage. Tenez compte, S.V.P., de ce que des courants d'air froid occasionnés par la ventilation d'un réfrigérateur ou par une porte mal fermée, ainsi que des moquettes à poil long peuvent influencer défavorablement le thermostat. Il faut toujours éliminer de telles sources de perturbation, faute de quoi une régulation satisfaisante de la température n'est pas assurée.

3. L'aspiration d'air de combustion sous le plancher du véhicule doit être à l'abri des projections de boue et de neige mouillée. De ce fait, la tubulure d'aspiration ne doit pas être exposée aux éclaboussures provoquées par les roues. Si nécessaire, prévoir des bavettes.

4. En hiver, dégager la cheminée de la neige avant d'allumer le chauffage.

Si l'on équipe la caravane d'un double toit, il faut absolument faire traverser ce double toit par la cheminée. Utilisez pour cela le passage de cheminée UEK (n° de réf. 30630-04).

5. Si, sur un site fortement exposé au vent, le chauffage s'éteint de façon répétée, ainsi que pour une utilisation en hiver, nous conseillons de garnir la cheminée du kit de rallonge à vis SKV (n° de réf. : 30690-00), qu'il faut retirer pendant la marche.

6. Contrôler régulièrement le tuyau d'évacuation des gaz brûlés et tous les raccords, en particulier après une déflagration (défaut d'allumage). Le tuyau d'évacuation des gaz brûlés doit être impérativement monté ascendant sur toute sa lon-

gueur et être fermement fixé par plusieurs colliers. Ne placer aucun objet sur le tuyau, car il peut s'ensuivre des endommagements. Les raccords des tuyaux doivent être étanches et solidement fixés, aussi bien sur l'appareil que sur la cheminée. Ne jamais laisser fonctionner des appareils de chauffage avec des conduits d'évacuation mal montés ou endommagés.

7. La sortie d'air chaud sur le chauffage ne doit être gênée en aucun cas. Pour cela, ne jamais suspendre de textiles ou similaires à sécher devant ou sur le chauffage. Cet usage abusif peut causer des dommages sérieux de votre unité de chauffage par surchauffe. Ne pas entreposer d'objets inflammables au voisinage du chauffage. Observer ces instructions, S.V.P., pour votre propre sécurité !

8. Nettoyage (le chauffage doit être arrêté) : il est recommandé de nettoyer au moins une fois par an, au début de la période de chauffage, la poussière accumulée sur l'échangeur de chaleur, la plaque de fond et le rotor du ventilateur pour air pulsé Trumavent. Il faut nettoyer délicatement le rotor du ventilateur avec un pinceau ou une brosse à dents. Pour cela, retirer la façade du chauffage (la tirer en haut vers l'avant, lever les ressorts de maintien et rabattre la façade vers l'avant).

9. Cet appareil de chauffage est conçu de telle sorte que le montage ultérieur d'un allumeur automatique est possible sans problème (Kit d'équipement ultérieur ZAS n° de réf. 30010-29200).

Consignes générales de sécurité

1. En cas de fuite de l'installation à gaz ou en cas d'odeur de gaz : éteindre le chauffage, fermer le robinet de la bouteille et faire vérifier toute l'installation.

Les réparations ne doivent être effectuées que par un spécialiste.

Attention : Après un démontage du tuyau d'évacuation des gaz brûlés, il faut toujours monter un joint torique neuf.

2. Toute modification que l'on apporte à l'appareil (y

inclus les tuyaux d'évacuation ainsi que la cheminée), ou l'emploi des pièces de rechange et des accessoires fonctionnels qui ne sont pas des pièces originales Truma, ainsi que l'inobservance des instructions de montage et du mode d'emploi a pour conséquence l'expiration de la garantie et l'exonération de la responsabilité. En outre, l'autorisation d'utiliser l'appareil est annulée et entraîne dans de nombreux pays l'annulation de l'autorisation pour tout le véhicule.

3. La pression de service de l'alimentation en gaz (30 ou 50 mbar) doit correspondre à la pression de service de l'appareil (voir plaque de fabrication).

4. En Allemagne, les installations à gaz liquéfiés montées dans des véhicules doivent satisfaire à la fiche de travail DVGW G 607, resp. G 608 pour le montage dans des engins de sports nautiques.

L'installation à gaz doit être soumise à un contrôle technique tous les 2 ans, par un expert de ces installations (DVGW, TÜV, DEKRA). Le contrôle doit être sanctionné sur l'attestation de contrôle selon la fiche de travail DVGW G 607 ou G 608. **L'initiative du contrôle incombe au détenteur du véhicule (utilisateur).**

5. Dans les autres pays, il faut respecter les règlements en vigueur. Pour votre sécurité, il est nécessaire que vous fassiez contrôler régulièrement (au moins tous les deux ans) l'appareil et l'ensemble de l'installation à gaz par un spécialiste.

6. Lors d'un ravitaillement en carburant et au garage, l'appareil doit être éteint.

7. Lors de la première mise en service d'un appareil de chauffage neuf, on observe passagèrement un léger dégagement d'odeur et de fumée. Il est judicieux de régler alors immédiatement le chauffage à la pleine puissance et de bien aérer le véhicule.

8. Un bruit de combustion inhabituel ou un décollage de la flamme sont l'indice d'un défaut du détendeur et rendent nécessaire un contrôle de ce dernier.

9. Si le véhicule est équipé d'un réservoir de gaz fixe, il faut veiller lors de son rem-

plissage à ne pas dépasser le niveau prescrit. Nous ne concédons aucune garantie pour des dommages de l'appareil consécutifs au surremplissage d'un réservoir de gaz.

Pour les installations à gaz utilisées en R.F.A., seuls sont autorisés les détenteurs prescrits par la norme DIN 4811 et comportant une soupape de sécurité. Nous préconisons le détenteur pour véhicules DUB de Truma ou, pour les installations à deux bouteilles dans des caissons accessibles de l'extérieur seulement, le Truma-Duomatic avec commutation automatique sur la réserve. Les détenteurs Truma ont été étudiés spécialement pour le rude service dans des caravanes et des véhicules motorisés. A côté de la soupape de sécurité, ils sont dotés d'un manomètre, avec lequel on peut vérifier l'étanchéité de l'installation.

Branchez toujours très soigneusement à la main les détenteurs aux bouteilles de gaz. Aux températures voisines de 0 °C et en dessous, il est recommandé d'utiliser des détenteurs avec système de dégivrage (Eis-Ex). Vérifier régulièrement que les flexibles de raccordement du détenteur ne sont pas fissurés. Pour le camping d'hiver, n'utiliser que des flexibles spéciaux résistant au froid. Les bouteilles de gaz doivent toujours être verticales.

Instructions pour les camping-cars

Attention: Cet appareil de chauffage ne doit pas être monté dans des camping-cars destinés à être immatriculés en R.F.A.!

Dans les autres pays, il faut observer les consignes en vigueur et les limitations d'emploi pendant la marche.

1. Pour le fonctionnement du chauffage, en particulier pendant la marche, le chapeau de cheminée T3 (n° de réf. 30700-03), qui doit être libre dans le courant d'air, est impératif. Le cas échéant, il faut monter en plus une rallonge de cheminée AKV (n° de réf. 30010-20800).

Les constructeurs de camping-cars sont priés de déterminer par des essais sur route, et en accord avec le

service après-vente Truma, la combinaison optimale de chapeau de cheminée et - éventuellement - de rallonge pour les différentes versions de leurs véhicules. Selon le modèle de véhicule et la topographie du toit, il peut être nécessaire de monter dans certains cas l'un des chapeaux T1 (n° de réf. 30700-01) ou T2 (n° de réf. 30700-02).

Des accessoires montés sur le toit, de même que des bagages fixés au voisinage de la cheminée, gênent le fonctionnement du chauffage, en particulier pendant la marche. Il peut se produire des retours de flamme, causant des dommages à l'appareil de chauffage et au véhicule. Dans ces cas, il faut prévoir des rallonges supplémentaires, de telle sorte que le chapeau de la cheminée dépasse de ces objets d'au moins 10 cm. L'inobservation de ces instructions invalide tout recours en garantie pour dommages consécutifs, à l'appareil de chauffage comme au véhicule.

Caractéristiques techniques

Nature du gaz : gaz liquéfié (propane/butane)

Pression de service : 30 ou 50 mbar

(voir plaque de fabrication)

Puissance de chauffage nominale : 3400 W

Consommation de gaz : 30-280 g/h

Déclaration de conformité

Le Trumatic S 3002 P a été examiné et homologué par le DVGW et satisfait à la directive CE sur les appareils à gaz (90/396/CEE) et aux directives CE accom-pagnatoires. Pour les pays de la CE, le numéro d'identification de produit CE a été délivré :

CE-0085AP0325